

MERCI



LA LETTRE
D'INFORMATION
D'ACTION ENFANCE
FONDATION
MOUVEMENT POUR
LES VILLAGES D'ENFANTS

Éditorial

Avancer avec confiance

Nous espérons que l'été vous a permis de bien vous reposer de la période éprouvante de confinement que nous venons de traverser. Cette reprise s'est amorcée pour tous sous le signe de la prudence, sans entraver nos activités quotidiennes. Les grands chantiers de la Fondation ont suivi leur cours pendant et après le confinement ce qui a notamment permis d'accueillir les 54 enfants du Village d'Enfants de Sablons, près de Libourne, dès le 11 août dans des maisons modulaires provisoires de qualité. Le chantier du Village d'Enfants définitif progresse pour une livraison fin 2021.

Vous avez été nombreux à répondre à notre questionnaire joint à notre Lettre n°5 et je vous en remercie. Vos commentaires nous ont permis de mieux appréhender vos attentes et vos souhaits de lien avec une Fondation qui vous est chère. Vos encouragements sont un témoin précieux de votre engagement à nos côtés. Car nous n'avancons pas seuls mais bien avec vous pour mener les enfants sur le chemin de leur autonomie dans les meilleures conditions possibles.

Ainsi que l'indiquent vos réponses, la période de l'après-placement est un sujet qui intéresse une grande partie d'entre vous. Après leur sortie de nos Villages d'Enfants et d'Adolescents, que se passe-t-il pour les jeunes gens que nous avons protégés et éduqués? Sur qui peuvent-ils s'appuyer? Cette Lettre vous invite à découvrir le dispositif ACTION+ que la Fondation a mis en place afin que ces jeunes adultes puissent continuer à compter sur les équipes d'ACTION ENFANCE à tout moment de leur vie. ACTION+ est un dispositif qui a déjà permis à 150 jeunes gens de trouver une écoute aidante et un accompagnement approprié à leur projet personnel.

N'hésitez pas à nous transmettre vos réactions à la lecture de nos publications, cette Lettre ou notre magazine "Grandir Ensemble": vous lire nous invite à aller plus loin.

Avançons avec confiance tout en restant vigilants au regard du contexte sanitaire. Prenez soin de vous, comme nous prenons soin des enfants et de nos équipes.




Pierre LECOMTE

Président de la Fondation ACTION ENFANCE



Témoignage

« Permettre à un enfant de devenir un adulte épanoui »



Madame Colette DUPLAND vient de fêter ses 84 ans. Donatrice fidèle de la Fondation depuis 17 ans, elle a souhaité témoigner des raisons pour lesquelles elle a choisi de léguer à la Fondation ACTION ENFANCE.

« Ravie d'avoir reçu votre dernière « Lettre Merci » accompagnée d'un questionnaire, j'ai rempli ce dernier avec attention et me permets d'y joindre ces quelques lignes.

J'ai travaillé tout au long de ma vie aux côtés de mon époux, aujourd'hui décédé. Nous avons tenu, pendant plus de 20 ans, une boutique de jouets dans l'Oise. N'ayant jamais eu d'enfant, ma vie a toutefois été rythmée par les rires, les cris et les sourires émerveillés des petits et grands face aux Barbies, aux Lego et autres gadgets télécommandés.

L'enfance se doit d'être une période de vie empreinte d'insouciance. Bon nombre d'enfants n'ont malheureusement pas cette chance. Plus qu'une mission d'accueil et d'accompagnement, c'est un réel sauvetage que vous offrez à ces fratries. Chaque enfant est unique et vous permettez à chacun grâce à votre accueil de type familial, j'en suis convaincue, de s'épanouir dans les disciplines qui lui plaisent. Lorsque je lis votre magazine, je suis toujours enthousiasmée de voir toutes les activités sportives et culturelles que vous proposez !

Là est d'ailleurs tout l'enjeu de votre mission selon moi. Trop d'enfants devenus adultes se perdent en chemin. Apporter son aide à un instant déterminé est essentiel mais insuffisant. Si je soutiens encore aujourd'hui votre Fondation, c'est parce que j'espère que l'enfant d'il y a 17 ans est devenu un jeune adulte accompli et autonome. Ce combat crucial est possible grâce à l'attention que vous portez aux enfants. Leur proposer une ouverture sur le monde extérieur et favoriser leur insertion dans la vie active avec votre dispositif ACTION+, destiné à les soutenir tout au long de leur vie s'ils le souhaitent, constitue une vraie avancée.



Je donne depuis maintenant plus de 17 ans à la Fondation et je souhaite que mon aide ponctuelle devienne pérenne. J'ai pour cela décidé de rédiger mon testament en faveur de votre action et vous contacterai pour profiter de vos conseils.

Je suis fière, à travers ce geste, de permettre à un enfant de devenir un adulte épanoui. »

VOUS CONSEILLER



5 CONSEILS POUR BIEN RÉDIGER VOS VOLONTÉS

Véronique Imbault, responsable donations, legs et assurances-vie

- 1 En cas de rédaction antérieure de testaments contradictoires, pensez à inscrire la mention : « Ce testament annule et remplace toutes dispositions antérieures ».
- 2 Si votre conjoint et vous-même avez les mêmes souhaits quant à la répartition de votre patrimoine, il est impératif de rédiger deux testaments distincts et de signer uniquement le sien, sous peine de nullité.
- 3 En cas d'absence d'héritier réservataire, afin de faciliter le règlement de votre succession, pensez à désigner une personne physique ou morale légataire de l'ensemble de votre patrimoine (légataire universel) à charge pour elle, si vous le désirez, de délivrer divers legs aux personnes que vous souhaitez gratifier.
- 4 Vérifier que la charge imposée au bénéficiaire de votre legs est réalisable en l'interrogeant préalablement.
- 5 Éviter de multiplier le nombre d'organismes bénéficiaires : le règlement de la succession n'en sera que plus aisé et rapide.

POUR EN SAVOIR PLUS, CONTACTEZ-MOI :
01 53 89 12 44 (ligne directe) - veronique.imbault@actionenfance.org

RENCONTRE AVEC



L'équipe d'ACTION+ :

Moner BOULACHEB, responsable du service ACTION+, Cécile CROZA, Eugénie SEGUIN, Frederick DAJAS, Noémie VALET, Virginie BAUDRU et William ROUSSEL, référents ACTION+.

QUEL EST L'OBJECTIF POURSUIVI PAR ACTION+ ?

ACTION+ est un service créé par la Fondation ACTION ENFANCE destiné à toute personne majeure, anciennement accueillie dans nos Villages d'Enfants et d'Adolescents, qui exprime le besoin d'être accompagnée dans la construction de son projet ou pendant une période délicate de sa vie. Avec pour ambition de rendre chacun acteur de son devenir.

COMMENT INTERVENEZ-VOUS CONCRÈTEMENT AUPRÈS DE CES JEUNES ADULTES ?

Six professionnels, salariés de la Fondation ACTION ENFANCE et encadrés par un responsable, interviennent sur place, là où réside le jeune adulte, qui s'installe souvent près du Village d'Enfants où il a été accueilli.

Cette proximité relationnelle, caractéristique de ce dispositif, permet une aide individuelle et adaptée au projet de chacun.

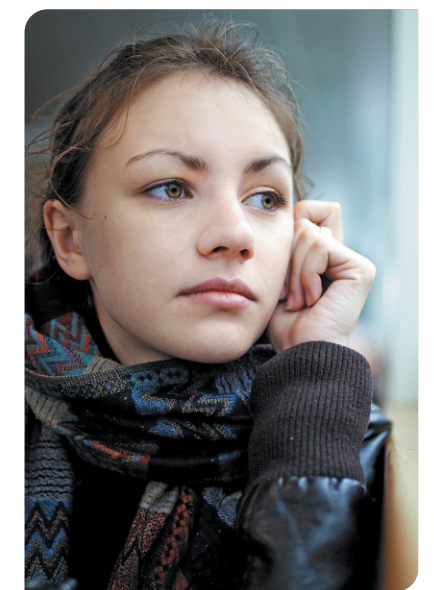
Le soutien apporté par l'équipe d'ACTION+ est à la fois moral et économique. Cela peut se traduire par le financement d'une formation professionnelle, d'études supérieures, d'un permis de conduire ou d'une caution logement... et d'une présence stimulante à leurs côtés.

QUELLE EST VOTRE MÉTHODE D'ACTION LORSQUE VOUS RENCONTREZ UN JEUNE ADULTE QUI VOUS EXPOSE SON PROJET ?

Nous tentons dans un premier temps de trouver une solution grâce à la solidarité familiale, lorsque celle-ci existe. Afin de responsabiliser le jeune, nous explorons ensuite avec lui les dispositifs de droit commun en lien avec son statut. À défaut de pouvoir actionner ces différents leviers, et seulement en dernier recours, l'équipe dispose d'une enveloppe financière : ce financement se fait à 100% grâce au soutien des bienfaiteurs.

ACTION+ EST ENCORE RÉCENT, VOYEZ-VOUS DÉJÀ LES PREMIERS RÉSULTATS ?

Ce service a en effet été mis en œuvre dans cette nouvelle formule en septembre 2019. Nous pouvons dire que, jusqu'ici, les résultats sont positifs et encourageants. Depuis son démarrage, plus de 150 jeunes majeurs sortis de placement ont bénéficié d'une ou plusieurs interventions de la part des référents ACTION+.



EXONÉRATION FISCALE

Les legs, donations et assurances-vie en faveur de la Fondation ACTION ENFANCE bénéficient d'une **EXONÉRATION TOTALE** des droits de succession et de donation.

Merci pour votre engagement
et vos encouragements

Par votre engagement qui traverse les générations, vous démontrez l'importance de la continuité du schéma éducatif de type familial créé par Suzanne Masson, tout en mettant en avant la nécessité d'aider les enfants à entrer dans l'âge adulte.

JACQUELINE, DES YVELINES : « L'enfance conditionne en grande partie la vie adulte. C'est pourquoi il faut l'aider dans les situations de défaillance ou de carence parentale ».



Pour toutes ces marques d'attention, tant à l'égard des enfants que des jeunes adultes et des équipes éducatives qui les entourent, nous vous adressons un grand MERCI.

Crédit photo : Adobe Stock / FOTOLIA / IStock / THINKSTOCK / ACTION ENFANCE

COUPON-RÉPONSE À RETOURNER AFFRANCHI À : FONDATION ACTION ENFANCE - 28, RUE DE LISBONNE - 75008 PARIS.

- Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant en vous adressant au siège de notre organisation.

